

BAKOM	
28. JAN. 2013	
Reg. Nr.	
DIR	Copie
BO	
MP	Aug x
IR	
TC	
AF	
FM	

Genève le 25 janvier 2013,

Office Fédéral de la Communication
Monsieur Martin Dumermuth, Directeur
Rue de l'Avenir 44
Case postale,
2501 Bienne

Cher Monsieur,

Dans le cadre de la modification de la Concession, le Conseil fédéral envisage d'accorder à la SSR une plus grande marge de manœuvre dans le domaine des activités en ligne. Le Grand Théâtre de Genève que je représente salue cette étape, dont le succès ne serait que la validation de ce que les audiences suisses attendent, interpellées par les succès dans ce domaine de nos voisins, tels que l'Allemagne et la France. La SSR aurait l'opportunité de poursuivre son développement dans un environnement en constante évolution et de s'affirmer face à une concurrence internationale de plus en plus présente, dont les buts sont bien éloignés des préoccupations des audiences suisses.

De plus, cette libéralisation renforcerait le service public, car les jeunes et les moins jeunes consomment chaque jour davantage d'offres médias sur des terminaux mobiles connectés à internet. Ne pas être présent sur ces plateformes constitue un affaiblissement inexorable dont le rattrapage nécessitera des efforts difficiles à mesurer aujourd'hui.

Comme directeur du Grand Théâtre de Genève je considère, pour notre institution et pour tous les acteurs de la culture, cette ouverture comme une chance, à la condition que les contenus internet de la SSR (surtout le streaming en direct) ne soient pas limités au sport, à la politique ou l'économie. Alors que nos projets se sont régulièrement heurtés aux coûts du broadcast et à la pénurie de temps d'antenne consacré à la culture, la diffusion par internet représente un grand potentiel pour nos activités en nous permettant d'atteindre directement toutes les audiences et de toucher un public ciblé.

Alors que les médias privés s'en détournent, la libéralisation de l'activité en ligne est un soutien pour tous les acteurs du monde culturel, c'est aussi une opportunité pour le grand public d'avoir accès au plus grands événements comme aux plus confidentiels lorsque le coût et l'éloignement des grands centres urbains sont des freins à l'accès à la culture pour nombre de nos concitoyens.

Cette nouvelle possibilité encourage la diffusion d'une culture locale qui est l'essence du service public, notion à laquelle, en tant qu'institution publique, nous sommes nous mêmes très attachés. La SSR répondant elle aussi à un mandat de service public, doit s'engager davantage en faveur de la culture, elle devrait pouvoir disposer de tous les moyens de diffusion possibles pour accomplir son mandat, notamment internet et le streaming en direct. Vous l'aurez compris, l'institution que je représente, les artistes que nous accueillons et moi même appelons de nos vœux toute initiative dans ce domaine.

Souhaitant que vous accordiez toute votre bienveillance à ce courrier, je me tiens à votre disposition pour m'entretenir avec vous de son contenu et vous apporter toutes précisions et compléments d'information.

Dans cette attente, je vous présente, cher Monsieur, mes salutations les meilleures.



Tobias Richter
Directeur général